

# LPO Info Aude

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude

## Loup, y es-tu ?

É  
D  
I  
T  
O

Animal prédateur mythique s'il en est, le Loup enflamme les esprits et déchaîne passions et élucubrations ! La dernière preuve : le relai, sans aucune précaution, par la presse locale des récentes déclarations fracassantes de certains responsables de structures cynégétiques ou agricoles, renchérissant les uns sur les autres dans une sorte d'union « sacrée » plutôt antinature, dans tous les sens du terme, contre les prédateurs de tout poil et toute plume. Déclarations dignes des 18<sup>ème</sup> ou 19<sup>ème</sup> siècles, retour de l'obscurantisme garanti, on peut faire confiance à ces gens là !

En fait, l'occurrence du Loup en zone « de plaine », fut-elle ponctuelle tant dans l'espace que dans le temps et logiquement le fait d'individus immatures en erratisme à la recherche d'un territoire, ne date pas de cette année ni même de 2013. Depuis au moins 8 ans, nous avons recueilli des données fiables en différents points de ces régions de plaine ou du collinéen. Foin de scoop donc ! Et ces observations s'inscrivent très logiquement dans le processus naturel de recolonisation du Languedoc-Roussillon prévu et décrit dès 1998 par J. Pistolesi (ENSAM-SIME Montpellier). Une très intéressante étude dont auraient bien dû s'inspirer nos décideurs afin d'anticiper la situation actuelle... Il s'agit pratiquement toujours d'animaux de lignée italienne, différente de celle, d'origine médio-européenne, qui fut progressivement éradiquée aux siècles précédents et plus particulièrement au 19<sup>ème</sup>.

Afin de pouvoir développer ses avis et combattre les positions extrémistes de certains utilisateurs de l'espace rural, la LPO Aude a demandé son intégration au groupe départemental du Plan Loup mis en place par la Préfecture. Vous trouverez également plus loin dans ce numéro la position officielle de votre association, qui se battra toujours pour le respect des équilibres au sein de la biodiversité. Matthieu, paysan-éleveur, sera notre représentant au groupe de travail Loup en cours de constitution au sein de la LPO France

Encore une fois, nous constatons que c'est lorsque la maison brûle que l'État et ses instances locales réagissent, alors que les prémices de présence du Loup rendaient possible l'anticipation de la dynamique de population de cette souche italienne dans l'Aude. Dès lors, l'application dans l'urgence de mesures du dit Plan Loup est loin d'être, structurellement et pédagogiquement, de la prévention, partie pourtant principale du plan. Nous aurions peut-être dû, nous naturalistes, davantage communiquer sur le sujet, *culpa nostra*...

Christian RIOLS, coprésident  
Matthieu Vaslin, administrateur

## SOMMAIRE

### 2-3 Actualités

- Démenti Vautours
- Position Loup de la LPO Aude

### 4-6 Actualités

- Loup : témoignage d'un éleveur
- Loup & Lieux-dits dans l'Aude
- En bref

### 7 Vie associative

- Fête des plantes
- Sortie « découvertes des oiseaux »

### 8 Agenda

## La photo du trimestre



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
AUDE

## **Droit de réponse de la LPO Aude. Fonters-du-Razès : la jument était morte depuis au moins 4 jours !**

Suite à l'accusation portée à l'encontre des vautours dans les médias locaux les 29 et 30 mai, concernant leur responsabilité dans la mort d'une jument à Fonters-du-Razès le 28 mai 2014, la LPO Aude souhaite porter à connaissance les faits tels qu'ils se sont réellement déroulés.

Trop souvent mal interprétée, l'action des vautours s'est limitée là, comme en règle générale, à intervenir sur un animal mort. Dans le cas présent, la mort remontait au minimum à 4 jours.

En effet le 24 mai à 8h33, deux paramotoristes ont survolé la commune de Fonters-du-Razès et ont observé à cette occasion le cadavre d'une jument correspondant à celle de la photo publiée dans La Dépêche et ce à l'exact endroit (point GPS à l'appui) où les faits se seraient déroulés. La mort de la jument en question est donc intervenue au minimum 4 jours avant l'arrivée des vautours. Nous sommes donc très loin d'une « d'une attaque fulgurante de 50 Vautours » comme il est indiqué par La Dépêche dans son édition du 29 mai dernier. A noter que les deux paramotoristes ont aussi observé à cette occasion le squelette d'un autre équidé dans le même enclos !

La mort bien antérieure à l'arrivée des vautours est par ailleurs corroborée par deux personnes diligentes sur place, à savoir :

- un agent de l'ONCFS spécialisé dans ce type de constat qui a, entre autre, constaté la présence de nombreux asticots sur le cadavre. Le temps s'écoulant entre la ponte d'œufs de mouches et leur éclosion est de 8 à 36 heures !
- le vétérinaire, appelé par l'éleveur, qui a autopsié la jument a démontré, preuves à l'appui, qu'elle était morte d'épuisement suite à une « dystocie » (mauvaise présentation du fœtus dans l'utérus). Dans le cas présent, le poulain est resté bloqué au niveau des épaules en raison du repli d'une patte avant.

On ne peut que s'étonner que des animaux dont la valeur, aux dires mêmes de l'éleveur, est estimée entre 4 000 et 5 000 € ne fassent pas l'objet de davantage d'attention de la part de ce dernier, qui ne pouvait pas non plus ignorer la gestation en cours.

Cette « affaire », relayée sans la moindre retenue et vérification de rigueur par la presse locale, révèle une fois de plus la volonté systématique d'instrumentaliser les moindres faits attribués à tort ou à raison à la faune sauvage (non chassable) par certains représentants d'organismes agricoles et cynégétiques à d'autres occasions.

La LPO Aude, en relation avec les éleveurs et sous le contrôle de la DDCSPP (services sanitaires vétérinaires), développe depuis l'année 2000 l'équarrissage naturel suivant les textes en vigueur. A ce jour, le réseau compte 24 éleveurs. Parallèlement, la liste toujours grandissante des éleveurs souhaitant pratiquer ce type d'équarrissage naturel encadré dépasse maintenant les 30.

A noter que l'équarrissage naturel, en dehors d'installations spécifiques, est depuis déjà quelques années devenue la règle sur les zones d'estives où il est généralement impossible d'aller chercher les animaux morts.

Tous ces éleveurs, comme bien d'autres, apprécient le rôle indispensable des vautours pour éliminer rapidement les mortalités qui interviennent sur leur troupeau. Ils ont aussi appris avec le temps à connaître les différents comportements de ces oiseaux et à faire la part des choses quand ces derniers interviennent. Ce qui engendrait parfois des questions et provoquait des inquiétudes est maintenant perçu par la très grande majorité des éleveurs habitués à côtoyer ces oiseaux comme un avantage indéniable dans leur activité.

Les cas d'interventions sur des animaux vivants ne peuvent cependant pas être exclus. Bien que très rares, ils concernent uniquement des animaux mourants ou en très grande difficulté.

La caricature du vautour s'en prenant à tous les animaux mettant bas est une ineptie et le faux débat du « Vautour prédateur » doit cesser ! Un suivi pendant 3 mois sur des parcs d'agnelages en plein air dans les Corbières n'a pas permis de constater la moindre intervention des vautours sur animaux vivants. Depuis 2006, la présence d'un dortoir sur une falaise au cœur des Corbières rassemble entre 20 et 80 oiseaux dans un secteur où plusieurs centaines de vaches mettent bas chaque année en plein air. Depuis cette date, une seule intervention sur un animal vivant a été attribuée aux vautours, il s'agissait d'un veau nouveau-né, laissé seul par sa mère.

Aux dires de personnes ignorant tout de la dynamique des populations de Vautours fauves, nous serions confrontés à une surpopulation de cette espèce. Si le changement radical de mode d'équarrissage en Espagne a induit des mouvements importants au milieu des années 2000, nous constatons actuellement sur cette partie des Pyrénées un équilibre entre la disponibilité alimentaire et le nombre d'oiseaux présents. L'observation d'oiseaux affamés comme au cours des années 2006 et 2007 n'est plus d'actualité.

Les actions développées par la LPO Aude en relation avec les éleveurs s'appuient sur une connaissance précise de ces espèces et de leurs populations au sens large. Le développement de l'équarrissage naturel est donc réalisé au regard de ces connaissances et uniquement en relation avec les élevages extensifs, seul gage à même d'éviter les erreurs commises en Espagne où la totalité des mortalités était mise à disposition de la faune sauvage, y compris celles provenant des nombreux élevages intensifs.

*A contrario*, nous assistons depuis quelques années à la pratique anarchique de l'équarrissage naturel des déchets de chasse par certaines ACCA en dehors de toute réflexion et encadrement administratif. Abandon réalisé dans un seul but pratique, les volumes laissés à disposition de la faune sauvage et plus particulièrement des vautours se comptent en dizaines de tonnes au cours de chaque saison de chasse. Cette manne alimentaire ponctuelle dans l'année est de nature à engendrer des effets importants sur la dynamique de population de Vautour fauve à plus ou moins long terme. En effet, la régulation naturelle chez cette espèce intervient principalement à la période d'émancipation des jeunes (juillet/septembre) et en début de période de nidification en fonction du bon état physiologique des femelles (décembre/février). Face à cette situation, nous réitérons notre demande auprès de l'administration pour que soit mis fin à cette pratique.

Fort du partenariat développé avec les éleveurs, la LPO Aude poursuivra les actions en cours basées sur la connaissance et son expérience en la matière. En cas de doute ou de constat d'intervention de vautours sur un animal vivant, nous demandons à ce que soient réalisées des expertises indépendantes par des personnes qualifiées dont les résultats doivent être portés à la connaissance de tous. Sans cela, nous continuerons à assister à des interprétations à caractère sensationnaliste ou partisan totalement déconnecté de la réalité.

Au regard des difficultés auxquelles font face les éleveurs, la présence des vautours est à considérer comme une chance en assurant un service efficace totalement gratuit. Ce n'est pas en tentant de créer quasiment de toutes pièces de tels boucs émissaires que les problèmes de l'élevage trouveront une solution.

Christian RIOLS & Pierre TAILLADE  
Coprésidents

## **Le Loup dans l'Aude, position de la LPO Aude**

Depuis 2013 et plus récemment au début 2014, plusieurs troupeaux d'ovins ont été attaqués par le Loup dans le département. L'Aude compte un nombre important d'éleveurs, disposant majoritairement de troupeaux à taille humaine et qui contribuent ainsi, par le pâturage des milieux naturels, à maintenir et favoriser la biodiversité de notre département.

La LPO Aude travaille depuis longtemps avec le monde agricole et les éleveurs. Que ce soit, entre autres, par l'accompagnement des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET), la mise en œuvre des programmes Natura 2000 ou encore par la réalisation de placettes d'éleveur pour soutenir une autre politique d'équarrissage. Nous avons accepté et accompagné l'utilisation de biocides afin de tenter de limiter les pullulations de campagnols pour protéger les cultures de pomme de terre en Haute vallée.

Une agriculture de qualité, soucieuse de son impact sur l'environnement a toute sa place dans notre département. Elle doit être soutenue et encouragée afin de lui permettre de se développer.

Nous sommes conscients des problèmes engendrés auprès des éleveurs par ce retour spontané du Loup dans notre département. Il est regrettable que ce retour, pourtant prévisible puisque le processus d'expansion de l'espèce a déjà été décrit il y a plus de 10 ans, n'ait pas été anticipé par les pouvoirs publics afin d'y préparer les éleveurs.

Pour nous, la question qui se pose n'est pas d'être pour ou contre le Loup mais bien comment doit-on (ré)apprendre à vivre et travailler avec lui ?

Nous demandons que toutes les mesures préventives prévues par le Plan Loup, déclenché dernièrement par le Préfet de l'Aude, soient mises en œuvre dans les plus brefs délais. Il s'agit d'accompagner les éleveurs dans l'équipement de parcs de protection, de les aider à embaucher un aide-berger ou encore de mettre en place des chiens de protection. Outre le soutien financier à la mise en œuvre de ces mesures, il est important de leur fournir un appui technique. Il est ainsi possible de s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire des associations, comme La Pastorale Pyrénéenne.

Ces mesures préventives doivent être mises en application dès maintenant. Il ne faut en effet pas attendre qu'un éleveur soit victime d'une attaque pour qu'il puisse prétendre à ces aides.

Conscients du traumatisme que peut provoquer l'attaque et la perte d'animaux dans un troupeau, nous ne nous opposerons pas, dès lors que toutes les mesures préventives ont été correctement mises en œuvre, à ce que les éleveurs ayant subi des attaques réalisent eux-mêmes des tirs de défense (avec arme à canon lisse). Ils devront alors être titulaires d'un permis de chasse.

En tout dernier recours, si toutes ces mesures restent sans effet et que les attaques se répètent sur les troupeaux, nous tolérerons des tirs d'élimination de Loup. Ces tirs ne pourront être réalisés que par des agents assermentés de l'ONCFS.

Christian RIOLS & Pierre TAILLADE  
Coprésidents

## Témoignage sur le loup

**En pleine polémique autour du retour et de la progression du Loup dans notre département, Florence ROBERT, éleveuse, nous offre sa réflexion sur le sujet : excellente synthèse qui nous plonge directement dans les contradictions de notre société malade ayant totalement oublié le lien existant entre l'humain et le non-humain... La Ferme des Belles Garrigues a été créée à Albas dans les Corbières Orientales en 2008. Florence et son compagnon Pierre y élèvent des brebis Lacaune conduites en gardiennage sur de grands espaces de garrigue, avec en toile de fond l'objectif de participer au maintien de la biodiversité de ce milieu extraordinaire. Ils produisent de la viande d'agneau Bio et de porc de plein-air, vendue en direct dans le département.**

### Biodiversité : et si le Loup revenait ?

Vous êtes quelques-uns à m'avoir posé la question depuis deux ou trois ans. Elle m'embarrassait : je ne savais quoi répondre, prise dans la contradiction apparente d'être éleveuse et écolo. Oui pour le Loup, mais pas chez moi, il me fait peur. Un peu facile.

Pour me faire une idée plus claire, j'ai collecté pendant plus d'un an toutes les informations possibles sur Internet et sur le terrain lors d'un voyage dans les Alpes l'été dernier, avec Brice, technicien à la Pastorale Pyrénéenne, association qui s'occupe de placer les Patous (nos gros chiens blancs protecteurs des troupeaux) dans les élevages.

Si le Loup revenait ? En fait il est déjà là, dans l'Aude, depuis 1997, 3 loups cantonnés dans les Pyrénées. Récemment, un loup a été photographié dans une zone de colline à quelques dizaines de kilomètres de Carcassonne et des dégâts sur brebis lui ont été attribués. Le loup arrive.

L'animal fascine. Du loup effrayant qui habitait derrière la porte de la chambre de nos enfances, il ne reste souvent rien chez le citadin. Le Loup incarne la puissance sauvage, il évoque les grands espaces et une certaine noblesse. Ainsi, 75% des Français sont pour la présence du loup. Pour le propriétaire de bétail, il est la bête noire dont on se passe sans peine.

### Alors ? Pour ou contre ?

Pas si simple. Pour se faire un avis, il faut d'abord lire entre les lignes et comprendre les croyances qui sous-tendent les argumentaires opposés. Entre ceux qui considèrent qu'il est « naturel » de se débarrasser purement et simplement de tout ce qui les encombre et ceux qui estiment que la Nature doit être sanctuarisée et que l'Homme n'y a pas droit de cité, il y a des mondes ! Et beaucoup de strates intermédiaires.

Dans ce brouhaha, il faut aussi trier les voix de ceux qui souffrent réellement de la prédation, de ceux à qui cette prédation apporte quelques avantages (primes, dégâts fictifs indemnisés), et de ceux qui la considèrent de loin, voire de très très loin. Là encore rien d'uniforme.

Enfin, et surtout, il y a la réalité objective, celle qui nous dépasse parce qu'on ne peut la connaître parfaitement.

Partons des chiffres, qui comportent leur part d'erreur et d'approximation. Environ 250 loups en France en 2013, des milliers de brebis touchées officiellement (tuées ou blessées) par le loup dans les Alpes en 2012 et une extension des zones de présence du loup : vu au nord dans les Vosges, la Meuse, les Ardennes, la Marne, au sud dans le Gers, l'Ardeche, la Lozère, l'Aude... il arrive !

Qu'on soit pour ou contre, il est là et il paraît très difficile à contrôler : l'Etat a autorisé le tir de 24 loups par an mais on ne sait plus le chasser et le territoire s'est embroussaillé, notamment les zones montagneuses et semi-montagneuses, ce qui rend sa chasse plus ardue. À moins de piégeages et d'empoisonnements massifs et peu sélectifs (je n'ose pas imaginer les dégâts collatéraux, tenez vos chiens en laisse !), on ne sait plus faire. À ce jour, on est loin des 24 loups abattus. On relève ça et là des cas de braconnage, ainsi que d'inévitables collisions avec des voitures. On ne sait rien des loups tués et dissimulés... Cependant la population augmente, indubitablement.

De toute façon, tuer un loup au hasard n'est qu'une solution transitoire et ne règle pas le problème, à part peut-être dans le cas de prédation répétitive due à un seul loup que plus rien n'effarouche... cas bien rare mais qui existe. Les loups vivent en meutes qui essaient. Il n'y a jamais beaucoup de loups sur un même territoire. Dès qu'ils sont trop nombreux, une autre meute se forme plus loin. Tuer un loup limite la pression de prédation à un endroit donné, certes, et évite peut-être surtout que les meutes ne se dispersent plus vite,...

Rappelons *a contrario* que le Loup est un animal protégé par la convention de Berne. Si nous ne sommes pas capables de vivre en France avec 250 loups, 20 ours et 250 lynx, comment être crédibles aux yeux des pays qui doivent gérer tigres, éléphants et guépards, et à qui nous demandons de contribuer activement à la protection de leur biodiversité ?

La question évolue donc. Comment faire, puisque le Loup est là et qu'il paraît inexpugnable ? Est-ce qu'on arrive à le tenir à distance du bétail ?

La protection des troupeaux contre les prédateurs donne lieu à de nombreux échanges et débats. Là encore, on lit et on entend tout : les ânes suffisent à mettre les loups en déroute, les lamas peut-être aussi, un loup a attaqué un berger en Italie, les Espagnols n'ont aucun problème avec leurs loups, ... autant de nouvelles qu'un recueil patient d'informations croisées invalide les unes après les autres.

Signalons ici qu'une certaine presse joue bien mal son rôle au sujet du Loup. Beaucoup de journalistes « crient au loup », oublient de vérifier leurs sources et de valider ou non la nouvelle d'une attaque où le Loup pourrait être impliqué, ... pas besoin, ce qui compte c'est la sensation, le sensationnel, le frisson, après, on s'en fiche. Dommage !

La rencontre avec les bergers des Alpes l'été dernier a été plus instructive. Les loups sont arrivés, à pied, de l'Italie

voisine, il y a plus de 20 ans. Depuis cette date, éleveurs et bergers cohabitent bon an mal an avec les loups. La situation s'est tendue avec des attaques de plus en plus nombreuses ces dernières années. Il a fallu s'organiser, changer sa façon de travailler, monter des parcs, mettre en place des chiens de protection, embaucher des bergers, des aides-bergers, parfois doubler l'enceinte des parcs, procéder à des tirs d'effarouchement, utiliser des fusées éclairantes...

Le témoignage de ce berger est particulièrement éclairant lui aussi : il a fait de nombreuses estives, en France et en Suisse où il a eu affaire au Loup à de nombreuses reprises. Il parle d'un animal qui n'a pas peur de l'homme ni de ses chiens de conduite (plusieurs bergers témoignent de leurs chiens paralysés par la présence du Loup et qui se serrent contre eux), qu'il poursuit en courant et qui revient, qui rôde la nuit autour du parc, dont il voit les yeux dans la lumière de la torche, yeux qui disparaissent puis réapparaissent quelques minutes après le tir d'effarouchement.

Le Loup est connu pour s'habituer à tout, en effet. Très intelligent, il apprend vite et il faut varier régulièrement les techniques d'éloignement. Épuisant, s'il faut faire le berger la nuit en plus de la journée. Les bergers parlent du « lait sur le feu » (merci Ivan), on n'est jamais sûr, il peut à tout moment être là, revenir, présence incontrôlable et menaçante. Ce berger-là n'est pas pour autant un anti-loup. Pas de mauvaise foi ni de colère dans ses propos. Mais une pression difficile à supporter, qui s'ajoute à la charge de travail quotidienne, surtout quand on est consciencieux. Les maladies, le mauvais temps, les accidents, les chiens divaguants font des dégâts dans les troupeaux, en montagne comme en plaine. Ces risques-là sont intégrés. La présence du Loup s'ajoute à la liste. Il faut faire avec. Il va falloir l'intégrer.

Cette perspective et le choc vécu par certains éleveurs les poussent à arrêter leur activité. On rétorque souvent aux éleveurs que les dégâts sont fortement indemnisés, ce qui est vrai. Cependant, qui est prêt à accepter d'être potentiellement régulièrement cambriolé sous prétexte que l'assurance indemniserait bien les vols ??? Personne ! C'est faire fi des résonances psychologiques des attaques : angoisse, lien affectif au troupeau, à certaines bêtes. C'est aussi ne pas tenir compte des dégâts collatéraux, mal connus ou considérés comme nuls, que l'argent ne peut compenser : perte génétique, stress durable et appétit perturbé des troupeaux attaqués, ...

Alors ? Il reste à mettre toutes les chances de son côté : bons Patous, parcs bien montés, gardiennage renforcé en montagne, abandon probable à venir de certaines montagnes trop difficiles à garder, ... En moyenne montagne où les troupeaux sont parqués sans surveillance sur de grandes surfaces, seuls de bons chiens de protection peuvent être efficaces mais ils ne peuvent pas être à plusieurs endroits en même temps. Or, les troupeaux parqués ont tendance à se

dispenser... Si les loups viennent à coloniser de grands territoires, on peut imaginer que c'est en moyenne montagne qu'ils feront le plus de dégâts, encore plus qu'en montagne.

Certaines associations de protection de la Nature militent pour la cohabitation des troupeaux et des prédateurs et cherchent des bénévoles pour seconder les bergers de montagne dans les zones à risque. Voilà l'occasion unique d'approcher la réalité de la prédation et de la vie hors normes du berger en estive, ... Il faut être en forme et suivre une petite formation, en échange de quoi vous passerez des «vacances» hors du commun.

Même si les chiens de protection ne sont pas l'arme absolue, ils représentent une pièce maîtresse du dispositif que l'éleveur peut mettre en place contre les attaques. L'Etat et l'Europe auraient tout intérêt à renforcer les actions qu'ils soutiennent auprès des associations qui s'occupent des Patous et ce au-delà des seules Pyrénées. Car ces chiens de protection doivent être mis en place et suivis par les éleveurs et les bergers avec professionnalisme. Le Patou n'est pas naturellement bon au troupeau, la génétique ne suffit pas. Ses qualités découlent d'une éducation particulière et précise, qui lui donne un attachement solide aux bêtes, brebis ou chèvres et un respect relatif de l'être humain. Cette dernière qualité mérite attention et réflexion, afin d'éviter à l'avenir les conflits d'usage avec les promeneurs qui apparaissent ça et là, conflits qui pourraient augmenter au détriment de la protection des troupeaux, ... Loups ou Patous, il vaudrait mieux ne pas avoir à choisir ! Par ailleurs, l'augmentation du nombre de chiens de protection (il y a d'autres races que le Patou, comme le Berger d'Anatolie ou Kangal, le Berger des Abruzzes,...) ferait baisser sérieusement l'impact des chiens divaguants qui, lui, se chiffre à des dizaines de milliers de bêtes par an.

### – Alors, au final, toi, tu es pour ou contre le Loup ? (si on insiste...)

Notre cas de bergers de collines est très particulier puisque nous gardons nos bêtes tous les jours, ce qui signifie qu'elles ne sont jamais sans présence humaine, excepté dans les parcs de nuit (et encore, nous dormons régulièrement avec elles). Nous avons de bons Patous et nous monterons les parcs avec deux rangées de clôture si le Loup apparaissait dans les Corbières. Dans notre système d'élevage, les risques sont infimes et limités. Le reste du temps, elles dorment dans leur bergerie protectrice. Le Loup peut venir aux Belles Garrigues, il aura du fil à retordre. S'il parvenait tout de même à déjouer l'attention des Patous et à faire des dégâts, ... je demanderais de l'aide à l'Etat et vivrais l'abattage d'un loup (très hypothétique et d'une efficacité très localisée et temporaire) comme un échec et avec soulagement, la contradiction perdue.

Florence ROBERT  
www.bellesgarrigues.org

## Toponymie lupine audoise

- Bois de Labau (Mazuby),
- Bois de Pech Loubié (Rodome // Fontanès-de-Sault),
- Cague Loup (Armissan),
- Cantaloup (Alairac),
- Cantaloups (Bouisse),
- Cante Loup (Fourtou),
- Canteloup (Berriac),
- Col de Canteloup (Embres-et-Castelmaure),
- Col de la Louve (Fontjoncoue),
- Col de la Louvière (Lairière),
- Col du Loup (Gardie),
- Combe de la Louve (Roquefort-des-Corbières),
- Combe du Loup (Portel-des-Corbières, Vinassan),
- Combe Lobieu (Lagrasse),
- Combe Loubière (Embres-et-Castelmaure, Fraïsse-des-Corbières, Véraza),
- Combe Louval (Portel-des-Corbières),
- Coumbo Loubie (Citou),
- Coume du Loup (Ribouisse),
- Coume Louvière (Pomas),
- Coumeille du Loup (Massac),
- Coumel Loube (Mouthoumet),
- Crès de la Louve (Roquefort-des-Corbières),
- Fontaine du Loup (St-Coutat-du-Razès),
- Forêt de la Loubatière (Lacombe),
- Jappeloup (Trausse),
- La Cour des Loups (St-André-de-Roquelongue),
- La Font de Louby (Portel-des-Corbières),
- La Louvaude (Montréal),
- La Louve (Villasavary),
- La Louvière-Lauragais,
- La Valouvière (Aragon),
- Le Lébat (St-Frichoux),
- Le Leubat (Saissac),
- Le Loup (Aigues-Vives, St-Frichoux),
- Le Louvié (Peyrefitte-sur-l'Hers),
- Le Pas du Loup (Axat, Duilhac-sous-Peyrepertuse, Sigean),
- Les Loubats (Castelnaudary),
- Les Trou des Loups (St-Laurent-de-la-Cabrerisse),
- Loubet (Belcastel-et-Buc),
- Oustal Dal Loup (Laure-Minervois),
- Pas de Loubet (Belcastel-et-Buc),
- Pech de Loup (Rouffiac-d'Aude),
- Pech du Loup (Narbonne),
- Pech Leubat (Roullens),
- Pech Louvier (Fontiès-d'Aude),
- Plat Lebat (Montfort-sur-Boulzane),
- Rec des Loups (St-Jean-de-Barrou),
- Ruisseau de Combe Louvière (Armissan),
- Ruisseau de Vallouvière (Aragon),
- Ruisseau des Loubats (Tuchan),
- Ruisseau des Loups (Bagnoles),
- Ruisseau du Loup (Narbonne),
- Serre des Loups (Peyrolles),
- Trou des Loups (Pauligne),

autant de lieux-dits évocatifs émaillant les cartes IGN du département sur 52 communes... La terre des Corbières, plus particulièrement, est toute imprégnée du souvenir de la présence du Loup, dont elle constitua l'un des derniers bastions français. Minervois, Montagne Noire, Lauragais, Malepère, Razès et Pays de Sault portent également sa marque.

Les autres grands prédateurs ont laissé une trace plus fugace. La mémoire de l'Ours brun n'est honorée que sur 6 communes, presque toutes pyrénéennes : Bois du Bac de l'Ours (Belcaire), Coumo de l'Ours (Marsa), Font de l'Ours (Niort-de-Sault), Pas de l'Ours (Bessède-de-Sault, Comus), Pech du Bartas de l'Ours (Villeneuve-des-Corbières). Quant au Lynx boréal, seules 3 communes des Corbières se rappellent son passage : Col de la Lucio (Camps-sur-Agly), Col des Lus (Massac), Pech et Ruisseau de Montluzis (Villeneuve-des-Corbières).

Christian RIOLS  
Coprésident



Loup gris © M. Bourgeois

## En bref ...

### • Remerciements Renault

Depuis la mi-mai, l'équipe de salariés et de stagiaires de la LPO Aude bénéficie d'un nouveau véhicule. Il s'agit d'un Renault Kangoo 5 places qui vient en remplacement du bon vieux « Kangoo vert ».

Nous remercions la concession Renault Narbonne et plus particulièrement Jean-Luc Gonzalez qui nous a accompagnés durant tout le processus d'achat et qui a fait bénéficier notre structure d'une remise importante.

### • Participez à la protection des Sternes naines

Depuis les années 2000, une colonie de Sternes naines décide de s'établir sur la plage des Chalets de Gruissan, du côté de la base conchylicole pour se reproduire. Comme à chaque fois, nos équipes, accompagnées de celles du PNR de la Narbonnaise ont mis en protection cette colonie à l'aide de filet afin d'éviter les dérangements par l'activité humaine.

Nous aurons besoin, jusqu'à l'envol des jeunes, de bénévoles pour suivre et sensibiliser les personnes de l'objectif de cette mise en protection et au besoin de la respecter. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous soit par téléphone au 04.68.49.12.12 ou par courriel à aude@lpo.fr

Nous remercions les salariés, stagiaires et bénévoles de la LPO Aude et du PNR pour leur implication dans cette mise en protection

### • Faune-LR : 1 000 000 !!!

Après seulement deux ans d'existence, la base régionale de données naturalistes Faune-LR vient de franchir le million d'observations saisies en ligne. C'est à une Pie-grièche écorcheur observée par Gérard Toreilles dans le Gard que l'on doit de passer ce cap !

Pour ceux qui ne serait pas encore inscrit, vous pouvez, vous aussi à votre niveau, participer à la préservation de la biodiversité, en transmettant vos données faunistiques via le site Faune-LR ([www.faune-lr.org](http://www.faune-lr.org)) et dans très peu de temps via une application mobile.

# Vie Associative



## Fete des plantes Fontfroide

**Autour de la fête des Plantes et du Massif de Fontfroide, une harmonie de pierres et de nature.**

Par un petit matin venteux, au bout du chemin bordé d'essences méditerranéennes, baignée de lumière, la splendide Abbaye de Fontfroide nous accueille, pour la fête des Plantes et du Massif en ce weekend du 1<sup>er</sup> mai. Une organisation efficace, menée avec beaucoup de gentillesse, par les propriétaires des lieux, permet à chaque exposant de trouver sa place.

Le stand de la LPO Aude installé sous l'Arbousier de la « Cour Louis XIV », accueille de nombreux visiteurs pendant deux jours. D'autres activités sont organisées par la LPO autour des Plantes.

• Une exposition, « Jardin nature » dans le Cellier, qui a pour thème les différents milieux de vie, la prairie fleurie, la haie, les nichoirs, suscite beaucoup d'intérêt.

• Une sortie pour découvrir les oiseaux du Massif avec Georges, ornithologue. Les Choucas des tours survolent les lieux. Serin cini, verdier, Mésange charbonnière, Fauvette à tête noire, Merle noire, Chardonneret élégant s'activent ou

gazouillent dans les pins. Sur les vieux murs de l'Abbaye, les allées et venues des Faucons crécerelles retiennent longtemps l'attention d'une vingtaine d'observateurs ravis.

• Un atelier, apprendre à construire « un hôtel à insectes » avec Patrick dans le sous-bois, aux senteurs de garrigues et de la Roseraie toute proche. Les enfants attendent patiemment leur tour pour cette activité qui a beaucoup de succès et qui les captive.

Participation à une fête agréable, dans un cadre magnifique sous un soleil radieux, riche de contacts et de passions partagées pour la nature, les plantes et les oiseaux, avec de temps à autre, Eole, qui se manifestait malicieusement, obligeant tout le monde, visiteurs compris, à courir après un dépliant LPO ou à redresser une plante tombée.

Merci à nos hôtes et aux bénévoles, Evelyn, Francis, François, Georges, Patrick, Valéry et Monique.

Jean-François BURGHARD & Evelyn MORISSE  
Administrateurs

## « A la découverte des Oiseaux »

**Y a-t-il un public pour des balades découvertes des oiseaux sur le littoral ?**

Voilà un an et demi, je proposais à notre Conseil d'Administration d'organiser des sorties ornithologiques intitulées : « A la découverte des Oiseaux ». Si l'idée et la réalisation de sorties il y a de nombreuses années avaient peu à peu été reléguées aux oubliettes, au fil des ans, il me semblait intéressant de relancer le processus.

Avec la section « Littoral » de la LPO Aude, nous avons donc convenu d'un calendrier au printemps 2013 qui nous emmène chaque fois sur un site différent.

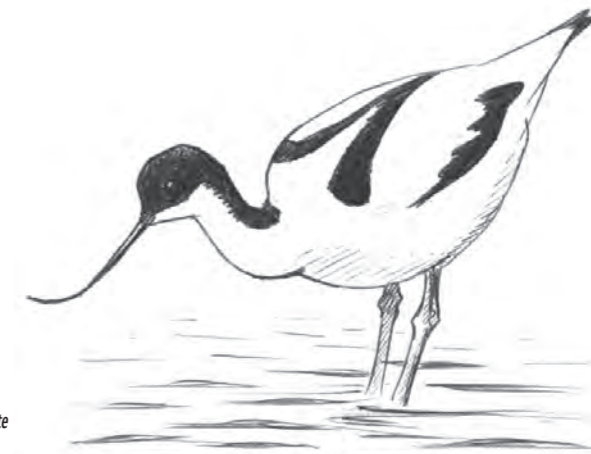
Au premier rendez-vous, une bonne vingtaine de personnes sont venues admirer notre faune ailée. Dès la deuxième sortie, ce ne sont pas moins de 42 participants qui se sont rendus aux « Salins de Gruissan » pour un sentier découverte au milieu des limicoles.

Après une pause hivernale en décembre et janvier, nous avons repris le cycle mensuel des sorties.

Depuis, le succès est constant : à chaque sortie proposée, un minimum de 20 personnes sont présentes.



Bécasseau minute et Avocette élégante  
© S. Nicolle



Jean-Pierre LEROY  
Administrateur

# Agenda

Sauf mention contraire, toutes ces animations sont gratuites et accessibles à tous. Pour tout renseignement : 04 68 49 12 12.

## **Samedi 5 juillet : Les plantes et les oiseaux de moyenne montagne**

RDV: 9h (Sortie ornithologique) et/ou 14h (Sortie Botanique) au petit lac à la sortie de Bouisse à 500m en direction d'Arques

## **Dimanche 6 juillet : Au crépuscule des oiseaux**

RDV: 20h à la maison éclusière de la RNR de Sainte-Lucie (Port-la-Nouvelle)

## **Judi 10 juillet : La basse plaine de l'Aude à vélo**

**Réservation obligatoire. Apporter votre vélo**

RDV: 9h au parking du domaine de l'Oustale à Fleury d'Aude

## **A partir du 15 juillet : Spectacle de la migration**

RDV: tous les jours de vent du Nord sur le Roc de Conilhac entre Gruissan et Narbonne (3°02'39 E / 43°06'44 N)

## **Mardi 15 juillet : Sur les sentiers de la Malepère**

RDV: 9h au parking à l'ouest du village de Montclar, sur la D43, direction Roullens

## **Mercredi 16 juillet : Le clapas**

RDV: 9h au parking de l'église de Fitou

## **Judi 17 juillet : Mosaïque de paysages en vélo**

**Réservation obligatoire. + de 8 ans et apporter votre vélo**

RDV: 9h au parking de l'Office du Tourisme de Leucate Village

## **Mercredi 23 juillet : Les oiseaux du crépuscule**

RDV: 19h parking du foyer municipal d'Embres-et-Castelmaure

## **Mercredi 30 juillet : Secrets de plage**

RDV: 9h au pont des Coussoules (parking du restaurant)

## **Mercredi 27 août : Découverte de la lagune et de l'île de l'Aute en canoë**

**Réservation obligatoire. + de 10 ans et savoir nager 25m.**

RDV: 9h au parking de Port Mahon (suivre flèche école de voile)

## **Judi 28 août : De l'eau douce à l'eau saumâtre**

RDV: 9h au parking du foyer municipal de La Palme

## **Samedi 30 août : Les vautours du Bugarach, experts en recyclage !**

RDV: 9h au parking à l'entrée du village de Bugarach en venant de Rennes-les-Bains (D14)

## **Dimanche 7 septembre : Une pause sur la réserve**

RDV: 9h à la maison éclusière de la RNR de Sainte-Lucie (Port-la-Nouvelle)

## **Dimanche 21 septembre : Le plateau de Sault et ses oiseaux**

RDV: 8h30 au parking de la Maison de la Montagne de Roquefeuil (sortie ouest d'Espezel)

Retrouvez l'ensemble des sorties et événementiels proposés par la LPO Aude sur son site internet à l'adresse suivante : <http://aude.lpo.fr/Agenda.html> ou sur la page Facebook de la LPO Aude <http://www.facebook.com/lpo11>

# La photo du trimestre



Cette photo a été prise le 4 mai dernier, lors de la fête des plantes à l'Abbaye de Fontfroide par Jean-François Burghard.

Ce lieu emblématique, avec ses vieux bâtiments et ses jardins est un écrin rêvé pour observer la faune. Lézard ocellé, Hirondelle de rochers, Faucon crécerelle, Rougequeue noir, chiroptères et bien d'autres se laissent contempler en ces lieux pour autant que nous respections la devise des photographes animaliers et des naturalistes :

« observer sans jamais déranger »

LPO Info Aude N° 70, Bulletin édité par la LPO Aude - Écluse de Mandirac - 11100 Narbonne - Tél/ Fax : 04 68 49 12 12 - e-mail : [aude@lpo.fr](mailto:aude@lpo.fr) - Ont collaboré à ce numéro : J-F Burghard, J-P. Leroy, E. Morisse, C. Riols, F. Robert, P. Taillade & M. Vaslin - Directeur de publication : F. Morlon - Mise en forme : M. Bourgeois - Illustrations : M. Bourgeois, J-F Burghard, A. Coquet & S. Nicolle.

Revue trimestrielle : La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation. 500 exemplaires imprimés sur papier recyclé par Conseil Imprime.

© LPO Aude 2014

  
BirdLife  
INTERNATIONAL  
LPO France Partenaire officiel



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
AUDE